AIDE A LA DECLARATION EN AUTOCONSOMMATION

1. Munissez-vous de votre **dernière facture d'électricité**,
2. Connectez-vous https://connect-racco.enedis.fr/prac-internet/custom/C5E/accueil

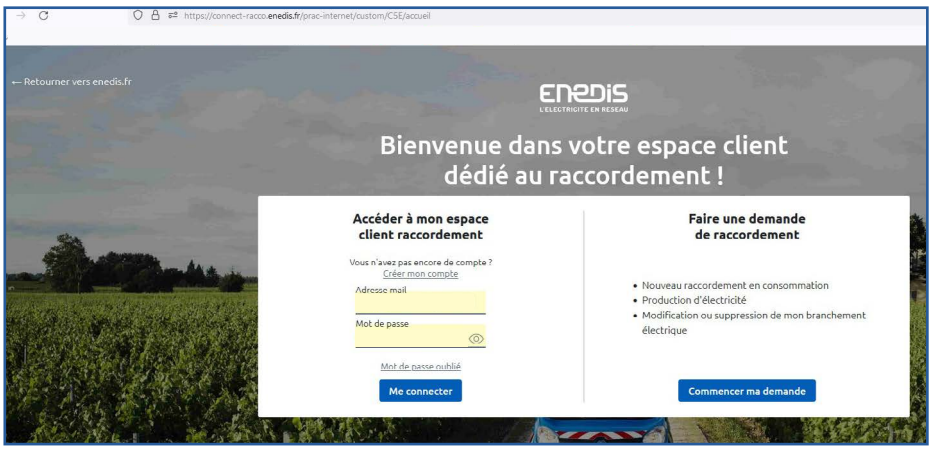

L'espace « Client raccordement » est différent de l'espace « Compte client Enedis ».

•Soit vous renseignez votre « compte client raccordement » (adresse mail + mot de passe) pour y accéder
•Soit **vous créez** votre « compte client raccordement » en cliquant sur «commencer ma demande»

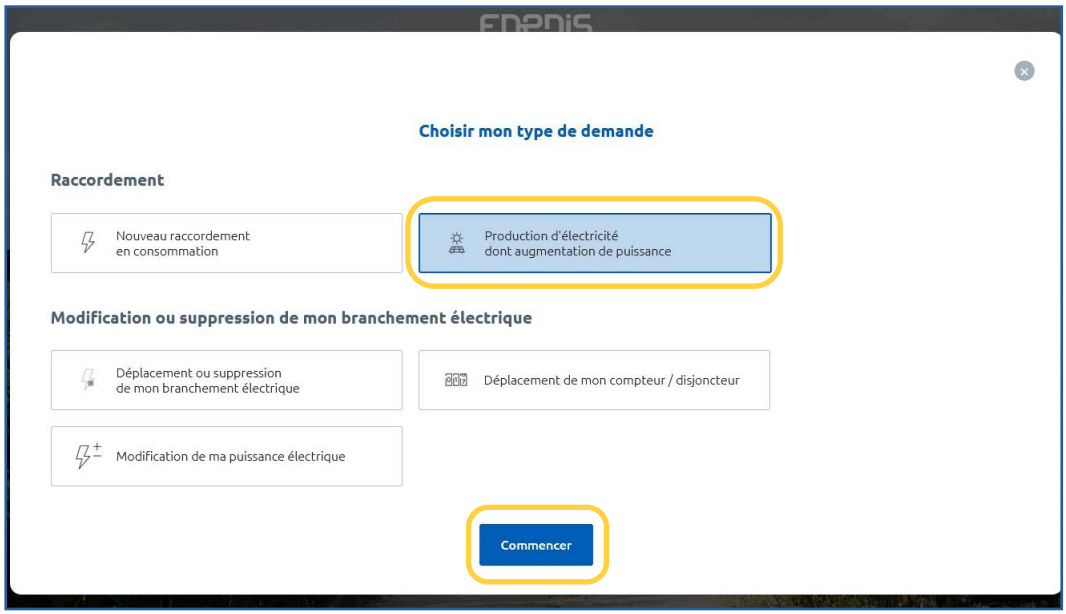

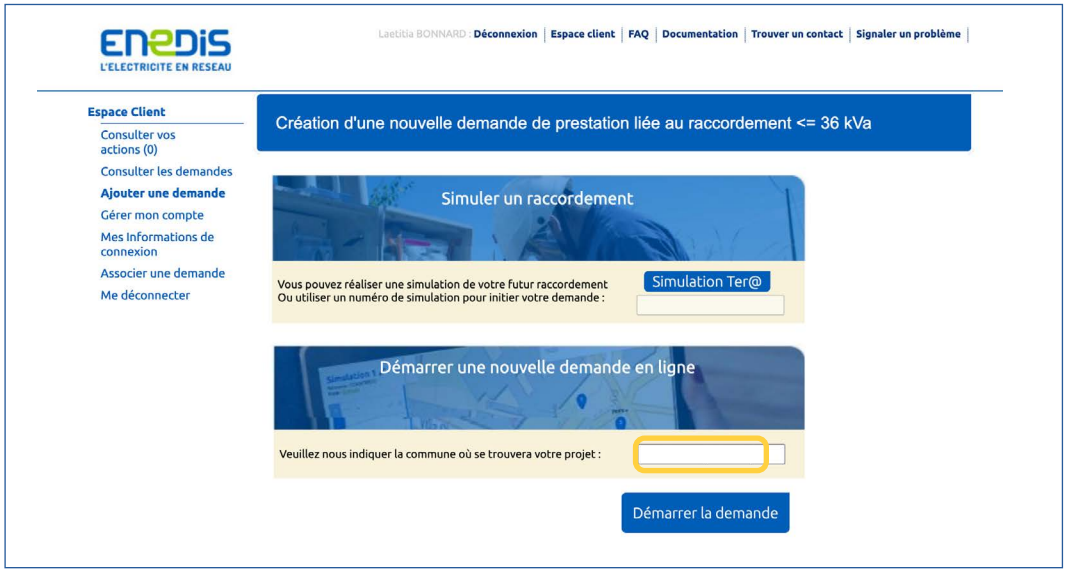

AIDE A LA DECLARATION EN AUTOCONSOMMATION

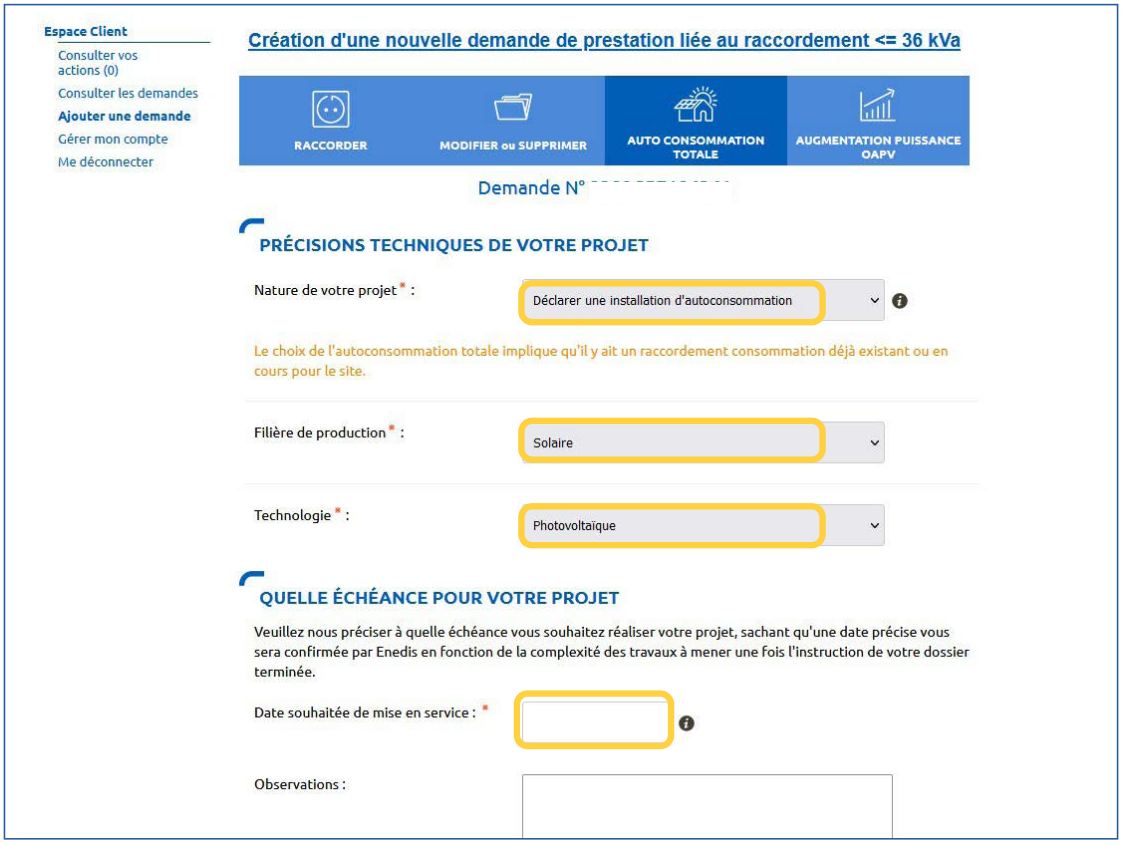

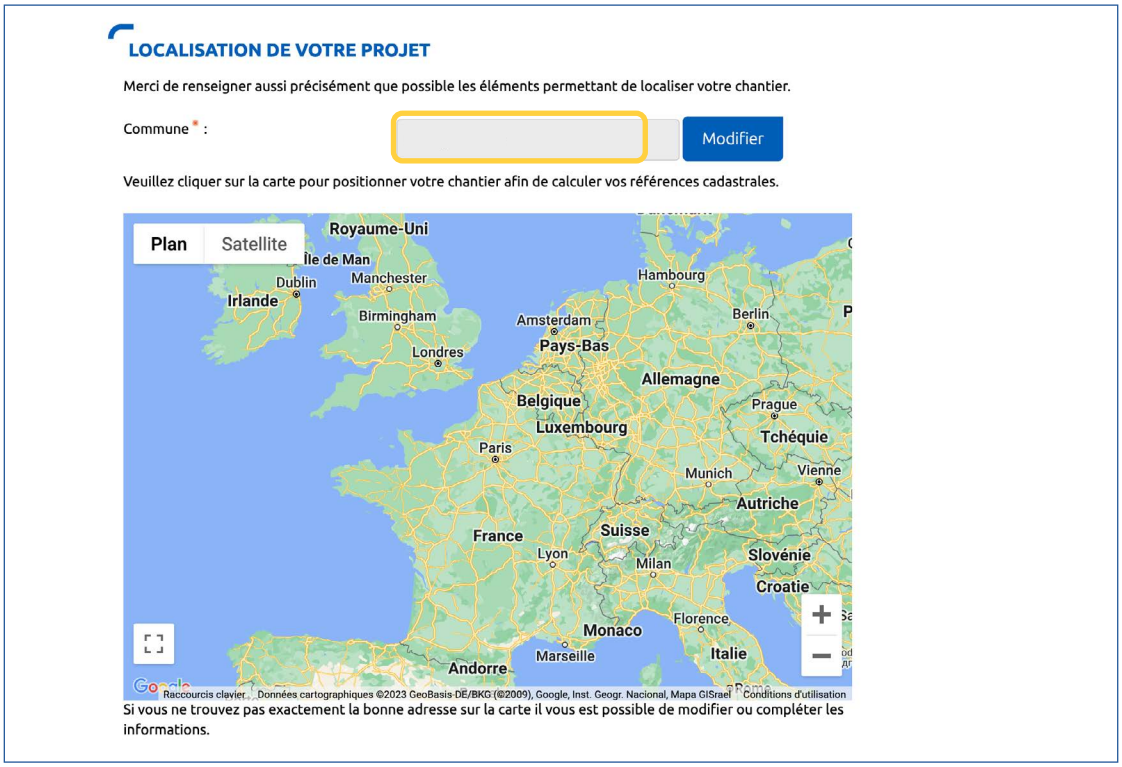

Si votre kit est à plus de 1,80m de hauteur, une **déclaration préalable (DP)** en mairie doit être déposée. Cette déclaration est gratuite, le **CERFA 13703*11** est disponible sur la page du ministère, sur ce lien : CERFA avec une notice explicative.

AIDE A LA DECLARATION EN AUTOCONSOMMATION

ADRESSE DES TRAVAUX

Numéro :

Voie * :

Complément d'adresse :

L'installation est prévue * :
- ○ Sur un immeuble ou site collectif
- ● Sur un site individuel

Références cadastrales

N° de section :

N° de parcelle :

Latitude (Coord GPS) :

Longitude (Coord GPS) :

VOUS COLLECTEZ CETTE DEMANDE EN TANT QUE :

● Bénéficiaire du projet ○ Mandataire ○ Tiers autorisé

INFORMATIONS POUR LA FACTURATION

Facture Finale

Souhaitez-vous un duplicata électronique de ce document ? :

○ Oui ● Non

Suivant

La déclaration n'est pas payante,
mais il faut quand même renseigner ce champ.

INFORMATIONS SUR LE RACCORDEMENT CONSOMMATION EXISTANT

Numéro du PDL (point de livraison) *

Puissance Souscrite : kVA

Le compteur en place est de type * :
- ○ Electro-mécanique
- ○ Electronique (Compteur LINKY ou CBE ayant un affichage numérique)

Ces différentes informations se trouvent sur **votre facture de fourniture d'électricité**

AUTRES DEMANDES EN COURS

Il y a une autre demande de raccordement en cours à cette adresse pour une installation de consommation ? *

○ Oui ● Non

Il y a une autre demande de raccordement en cours à cette adresse pour une installation de production ? *

○ Oui ● Non

Ces informations sont disponibles sur les fiches techniques situées dans l'onglet « ressources » du site Solarcoop

CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION

Puissance installée de production * : kVA

Puissance de raccordement demandée * : 0 kVA

Type de raccordement * : ● Monophasé ○ Triphasé

Puissance crête * : kWc

Surface totale des panneaux : m²

Puissance installée de production : Puissance du micro - onduleur ou somme des puissances des micro-onduleurs.

Ex : HM350 = 0,35 **kVA** pour un micro-onduleur (1 panneau)
Ex : HM800 = 0,80 **kVA** pour 2 micro-onduleurs (2 panneaux)
Ex : 2 x HM800 = 1.6 **kVA** (4 panneaux)

Puissance crête du panneau ou somme des puissances crêtes des panneaux.

Ex : 1x 425 Wc = 0,42 **kWc (1 panneau)**
Ex : 2 x 425 Wc = 0,9 **kWc (2 panneaux)**
Ex : 4 x 425 Wc = 1,7 **kWc (4 panneaux)**

Pour demander une installation du compteur Linky
0800 054 659 (appels et services gratuits)

AIDE A LA DECLARATION EN AUTOCONSOMMATION

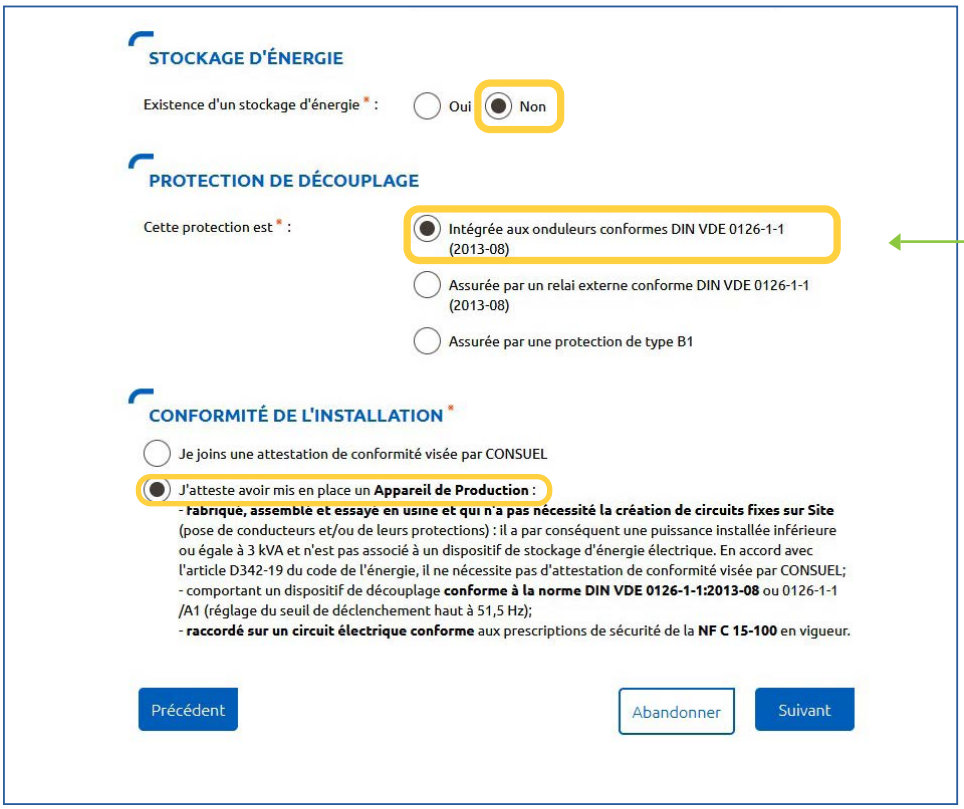

STOCKAGE D'ÉNERGIE

Existence d'un stockage d'énergie * : ○ Oui ● Non

PROTECTION DE DÉCOUPLAGE

Cette protection est * :
- ● Intégrée aux onduleurs conformes DIN VDE 0126-1-1 (2013-08)
- ○ Assurée par un relai externe conforme DIN VDE 0126-1-1 (2013-08)
- ○ Assurée par une protection de type B1

CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION *

- ○ Je joins une attestation de conformité visée par CONSUEL
- ● J'atteste avoir mis en place un **Appareil de Production** :
  - **fabriqué, assemblé et essayé en usine et qui n'a pas nécessité la création de circuits fixes sur Site** (pose de conducteurs et/ou de leurs protections) : il a par conséquent une puissance installée inférieure ou égale à 3 kVA et n'est pas associé à un dispositif de stockage d'énergie électrique. En accord avec l'article D342-19 du code de l'énergie, il ne nécessite pas d'attestation de conformité visée par CONSUEL;
  - comportant un dispositif de découplage **conforme à la norme DIN VDE 0126-1-1:2013-08** ou 0126-1-1 /A1 (réglage du seuil de déclenchement haut à 51,5 Hz);
  - **raccordé sur un circuit électrique conforme** aux prescriptions de sécurité de la **NF C 15-100** en vigueur.

Précédent | Abandonner | Suivant

Ces informations sont disponibles sur les fiches techniques situées dans l'onglet « ressources » du site Solarcoop

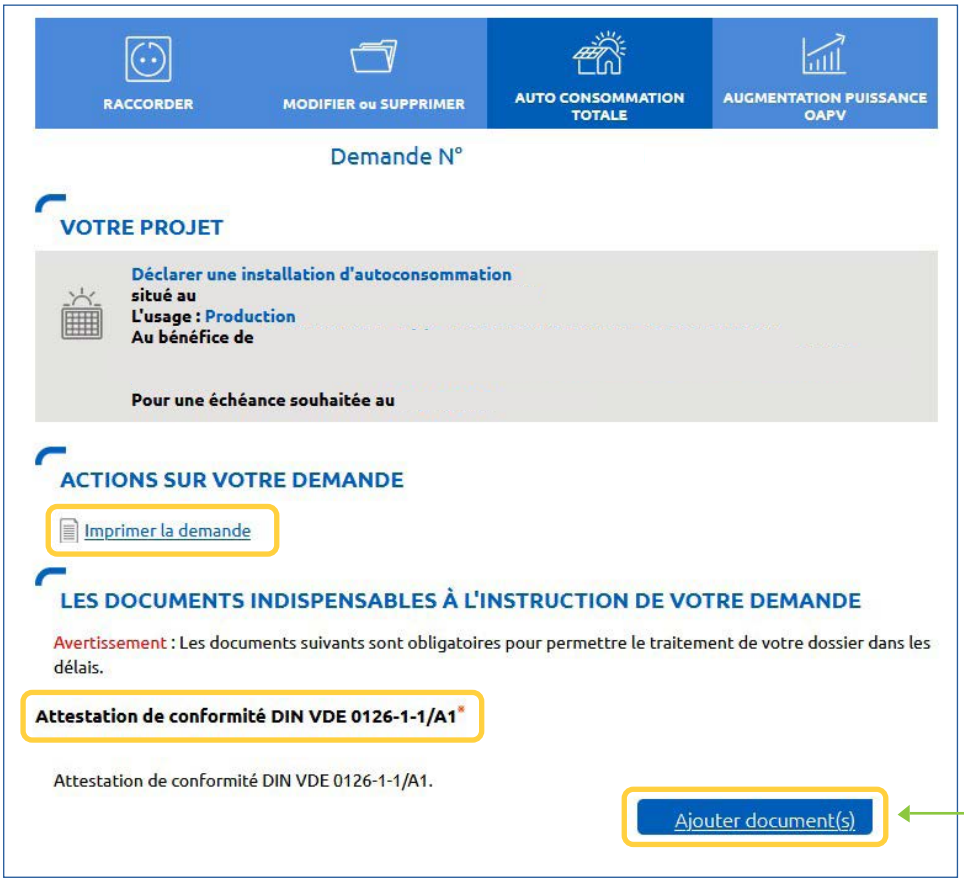

RACCORDER | MODIFIER ou SUPPRIMER | AUTO CONSOMMATION TOTALE | AUGMENTATION PUISSANCE OAPV

Demande N°

VOTRE PROJET

Déclarer une installation d'autoconsommation
situé au
L'usage : Production
Au bénéfice de

Pour une échéance souhaitée au

ACTIONS SUR VOTRE DEMANDE

Imprimer la demande

LES DOCUMENTS INDISPENSABLES À L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE

Avertissement : Les documents suivants sont obligatoires pour permettre le traitement de votre dossier dans les délais.

Attestation de conformité DIN VDE 0126-1-1/A1*

Attestation de conformité DIN VDE 0126-1-1/A1.

Ajouter document(s)

Le Certificat de conformité qui se dans l'onglet « ressources » du site Solarcoop

AIDE A LA DECLARATION EN AUTOCONSOMMATION

LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Plan de situation

Ce plan permet de localiser la parcelle concernée par vos travaux au sein de la commune. Il peut s'agir d'un plan extrait du cadastre. Ce document est disponible sur le site cadastre.gouv.fr.

Ajouter document(s)

Autorisation d'urbanisme

L'arrêté de permis de construire (il est obligatoire en particulier pour une éolienne dont la hauteur mât + nacelle au-dessus du sol est supérieure à 12 mètres) ou la déclaration préalable (DP) De travaux (comprendre : certificat de non-opposition au projet ; toutefois le récépissé de dépôt de la DP peut suffire à cette étape si la puissance de raccordement ne dépasse pas 6 kVA sur aucune phase); la DP est obligatoire en particulier pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur un toit existant, ou toute autre autorisation administrative requise (pour l'implantation par exemple d'une nouvelle installation hydraulique). À noter que c'est la date de réception de la demande complète, donc avec ce document quand il est nécessaire, qui sera utilisée pour classer l'ordre d'arrivée de projets concurrents sur un même réseau. Si cette Autorisation d'Urbanisme fait l'objet d'une opposition des riverains dans les délais légaux (après affichage terrain), il est nécessaire de prévenir Enedis.

Ajouter document(s)

Photos

Joignez une ou plusieurs photos de l'environnement de votre projet, notamment des ouvrages électriques présents devant la construction ou sur le terrain (emplacement du coffret de branchement, du coffret de coupure, du poteau électrique si le réseau d'électricité est aérien).

Ajouter document(s)

Autres

Si vous souhaitez joindre d'autres pièces qui permettent de clarifier votre projet.

Ajouter document(s)

Précédent | Abandonner | Valider

Si avez effectuer **une demande préalable (DP)** de travaux auprès de votre mairie (**si votre kit est à plus de 1.80 M de hauteur**), joignez votre récépissé de dépôt de la DP.

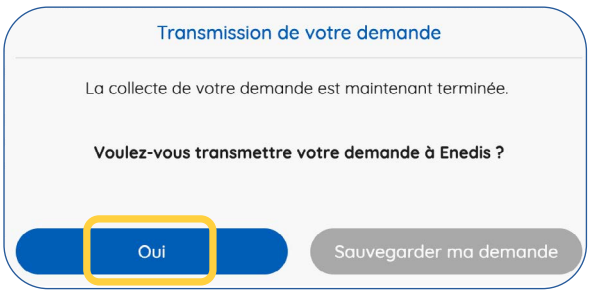

Solarcoop - Lieu dit Le Corsenat - 69440 Mornant
04 87 64 83 88 - www.solarcoop.fr - contact@solarcoop.fr